L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 JUIN 1880. 53me Année

DUFOUR & LISBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 15 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shériff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, tous les droits, titres et intérêts dans une réclamation pour dépôt et [illegible]

A suivi, au coin des rues Carondelet et Commerce, le contenu et les installations d'un café.

SALUBRITÉ.

Nous engageons le Bureau de santé, l'Association sanitaire et le Conseil de ville à user de grande prudence dans l'adoption des mesures suggérées déjà ou qui pourraient être suggérées par la suite dans l'intérêt de la salubrité publique. Si l'on avait l'assurance que telle amélioration proposée aurait infailliblement pour résultat de nous délivrer à jamais du fléau de la fièvre jaune, nous ne connaissons pas un habitant qui ne fut prêt à contribuer plus ou moins aux frais que pourrait coûter cette amélioration. Mais en l'état où sont réduites les ressources individuelles, aussi bien celles qui tiennent à l'industrie que celles qui viennent des propriétés urbaines, nous ne voyons pas qu'on puisse y trouver le moyen de faire des entreprises coûteuses dans la simple supposition qu'elles pourraient nous donner une protection de plus contre l'invasion de l'épidémie. On ne saurait nier que la défense pécuniaire ne soit extrême et qu'il n'y ait que bien peu de gens en état de fournir le contingent qui leur serait demandé, si minime qu'il fût.

Il n'en serait pas ainsi, et la position serait tout autre, si dans tous les temps la ville de la Nouvelle-Orléans avait été gouvernée et administrée d'une manière convenable, et si au lieu d'en pressurer les habitants on s'était appliqué à ménager leurs revenus et à employer utilement chaque année la part qu'ils pouvaient sans se gêner livrer au fisc municipal. Est-ce leur faute si aujourd'hui ils restent sourds aux divers appels qui leur sont adressés pour des nécessités publiques, pour des besoins d'assistance, de charité ou autres urgences? N'ont-ils pas assez donné et fait il parce qu'ils ne peuvent donner plus rien, qu'on les accuse d'égoïsme ou d'indifférence en matière de projets dont l'exécution est représentée comme une condition *sine qua non* de la salubrité publique? Les projets peuvent être bons, cent fois bons, mais tout cela demande des fonds qu'on n'a pas à donner, non par mauvaise volonté, insouciance, égoïsme ou inintelligence, mais parce qu'on ne les a pas.

En conséquence, il y a mauvaise grâce maligne et criante injustice à dire que si nulle amélioration ne se fait, et que si toute exécution de travaux publics est devenue impossible à la Nouvelle-Orléans, cela vient du refus obstiné des propriétaires d'y souscrire et d'y contribuer. Nous répondrons à ce reproche qu'ils ne demanderaient pas mieux que de faire ce qu'on leur demande, car s'ils le faisaient, cela prouverait qu'ils en ont le moyen et que leur situation est florissante au lieu d'être obérée, gênée et intenable même, en présence des inexorables sentences prononcées contre eux par les cours de justice que l'on connaît. Mais ces sentences ne sont pas nuisibles à tous. Eh bien, qu'on demande des fonds à ceux que les tribunaux ont favorisés, et qui ne doivent jamais à la ville un cent de ce que la ville est obligée de leur donner sans cesse! Ils ont des fonds dont ils ne savent que faire puisqu'ils les emploient à acheter des bons à prime. Ne serait-il pas juste qu'ils fussent obligés de contribuer un peu au bien-être de la cité?

Ces réflexions viennent à l'esprit de tout le monde quand il s'agit de projets utiles et à l'exécution desquels la municipalité est dans l'impossibilité de pourvoir; et il n'est presque pas de jour où malheureusement elles ne soient justifiées surtout depuis que le Bureau de Santé et l'Association sanitaire, aux intentions desquels nous avons toujours rendu hommage, s'ingénient à chercher le moyen de mettre notre ville à l'abri de la fièvre jaune ou de toute autre épidémie.

Il s'agirait, par exemple en ce moment, de changer, le niveau du million des îlots, de manière à établir deux pentes inverses dans les rues parallèles au fleuve. Ces deux pentes conduiraient leurs eaux dans les grandes rigoles d'égout qui se dégorgent dans les canaux ou dans les cyprières. L'effet de ce changement serait sans doute excellent, et il y a plus de dix ans que le Dr C. B. White, alors président du Bureau de Santé, et aujourd'hui directeur sanitaire de la grande association, en fit l'objet d'une communication tout expresse au Conseil de ville. Mais, alors la ville écrasée, comme aujourd'hui, sous le fardeau des dettes et des taxes, ne put donner suite à ce projet dont l'idée était certainement fort judicieuse et rationnelle. Le Bureau de Santé alors n'avait aucun pouvoir. La suggestion n'en était pas moins bonne.

Nous n'avons jamais compris, quant à nous, la raison d'un établissement de niveau calculé tout exprès, on le dirait du moins, pour faire de chaque milieu d'îlot un cloaque impur et méphitique. Puisque le plan de la Nouvelle-Orléans avait été découpé en carrés sur le modèle d'un échiquier, il était tout naturel d'établir par une inflexion légère de niveau dans le centre de chaque compartiment, un écoulement facile vers les rigoles qui vont du fleuve au bois. Pour avoir manqué à ce calcul, d'un ordre si vulgaire cependant, car il était indiqué par la conformation du sol, la ville se trouve exposée aujourd'hui à subir les conséquences des mêmes pestilentiels qui s'échappent de ces eaux stagnantes, que l'ardeur du soleil rend d'autant plus dangereuses qu'elle ne peut jamais les absorber entièrement, et qui sont d'ailleurs entretenues sans cesse par les égoûts malsains des cours et le balayage des banquettes.

Nous jugeons donc aussi nous-même que le changement de niveau projeté a son mérite et qu'il serait [illegible] ce critère [illegible] la plus [illegible] peut faire un [illegible] considérables et [illegible] propriétaires sont [illegible] voleurs de leurs fonds [illegible] pas ainsi dans la plupart des autres, et l'essai, comme épreuve, serait entièrement dépourvu de valeur. On a proposé à ce sujet un emménagement de bois dont les matériaux seraient fournis aux frais des propriétaires, et dont la construction serait faite aux frais de la ville. Or, nous croyons que la ville n'est pas plus en état de faire ajouter ce travail, que les propriétaires, en général, ne sont en état de fournir les planches et les madriers. Il y a donc égale de fonds part, et il faut se résigner, jusqu'à nouvel ordre, à subir les conséquences d'un ordre de choses essentiellement mauvais, mais qui nous a été infligé et auquel nous avons été condamnés par l'incurie [illegible] d'une époque assez d'administrations entreprenantes et hasardeuses, pour ne rien dire de plus.

La ville, d'ailleurs, manquerait de journaliers pour entretenir l'écoulement dans ces rigoles de bois. Cet écoulement y serait continuellement obstrué par des chutes de terre ou des emménagements d'immondices, et la salubrité n'en retirerait aucun profit. Tout ce qu'il y a à faire, selon nous, c'est d'ordonner aux habitants de nettoyer eux-mêmes leurs rigoles, telles qu'elles existent actuellement, sous peine d'amende pour ceux qui négligeraient de se conformer à l'ordonnance.

UNE FAMILLE DISTINGUÉE.

La famille Bayard, d'origine française comme son nom l'indique, est fameuse par le nombre de sénateurs qu'elle a fournis au sénat fédéral. Le premier des Bayards, James Bayard, le père de James Asheton Bayard, qui vient de mourir, chez lui à Wilmington, Delaware, avait remplacé son beau-père, le gouverneur Bassett, au sénat où il resta jusqu'en 1813. Son fils, Richard Bassett Bayard, entra au sénat en 1836 et mourut en 1848. James A. Bayard, fils en 1851, donna sa démission en 1869. Il est pour succéder son fils Thomas Francis Bayard qui est encore sénateur aujourd'hui. L'Etat de Delaware a donc eu pour le représenter au sénat des Etats-Unis, quatre membres de la famille Bayard se succédant de père en fils, depuis 1800, et tous ont été des hommes de talent, de caractère et de grande distinction. C'est comme une dynastie dans une république démocratique, mais une bonne dynastie, celle du mérite personnel et de la valeur morale, dynastie légitime et vénérable en tout temps et en tout lieu.

Compagnie d'assurance mutuelle des Marchands. — Nous publions aujourd'hui le vingt-sixième état annuel de cette compagnie, et nos lecteurs y verront qu'il est qu'on peut plus encourageant pour tous les intérêts engagés dans ses opérations. Sur un total de polices s'élevant à $347,951, la compagnie a fait un bénéfice net de $127,799 22, ce qui la met à même de compter un dividende de 25 pour cent aux polices participantes de l'année qui a fini le 31 mai dernier, et un second intérêt semi-annuel de 5 pour cent aux actionnaires, constituant pour eux un intérêt de 10 pour cent par an sur le capital social de la compagnie. Maintenant, en outre de ces bons actifs qui, estimés au plus bas mot, composent une valeur de $610,000 en chiffres ronds, la compagnie a en caisse une somme de $80,513, pour faire face à toutes les éventualités imprévues et à toutes demandes extraordinaires par suite du nombre et de la gravité des sinistres. La situation de la Compagnie d'assurance mutuelle des Marchands est donc réellement brillante et tout à fait à la hauteur de la confiance qu'elle inspire généralement dans notre communauté. Nous saisirons cette occasion d'adresser nos félicitations aux membres de la direction de cette compagnie, et en particulier à M. P. Fourchy, président, dont les efforts heureux et habiles sont si judicieusement et si activement secondés par M. W. G. Nott, secrétaire.

Grande variété de pastelles à strap, à l'Etoile Rouge.

M. Philip Werlein, 125 Canal, vendra à son magasin pour du comptant quelques excellents pianos d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit également parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Si vous voulez que vos lèvres soient toujours roses et ne se gercent jamais, il suffira de les humecter légèrement avec de l'EAU DE SUEZ (61 rue, par).

Payez de suite vos taxes de ville et évitez les frais. Il ne reste que quelques jours.

J'usque'au premier septembre, l'Etoile Rouge fermera tous les soirs à 8 heures. Le Dimanche l'établissement restera ouvert jusqu'à une heure seulement.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

Les champs présentent en ce moment un des spectacles les plus enchanteurs que l'on puisse voir. Partout où la vue s'étend on remarque des nappes de verdure sur lesquelles se détachent les lignes dorées des champs de maïs. Rarement à cette époque de l'année les récoltes ont été si avancées et l'on peut prédire que la basse Louisiane donnera cette année les plus beaux résultats dans les produits de son sol fertile. Cette perspective est générale dans toute la paroisse et grâce aux temps favorables que nous avons eus, les planteurs ont pu pousser les travaux avec activité et nettoyer complètement leurs champs. Nous n'avons pas eu beaucoup de visiter les champs dernièrement, mais une inspection de celui de MM. Lapeyrolerie & Lerat nous a causé une agréable surprise en voyant la canne arrivée à un tel degré d'avancement. En beaucoup d'endroits elles ont plus de six pieds de hauteur et un homme marchant entre les rangs ne peut être vu du chemin. Beaucoup de cannes ont déjà des nœuds rouges. Ce n'est que justice d'ajouter que M. Levet, qui a le contrôle de l'habitation est un planteur d'expérience et d'intelligence et suit un système rationnel de culture. Il n'en est plus à ses preuves, ayant depuis nombre d'années dirigé les travaux d'habitations sucrières. Sa récolte produira au moins deux cent cinquante boucauts cette année.

Lundi matin le jeune Gratien Bonnet, demeurant près de la crevasse de Bonnet Carré, a été trouvé mort dans sa chambre, la tempe percée par une balle et à ses côtés, était le pistolet qui avait fait la blessure mortelle. Etait-ce un suicide ou un accident? C'est ce que l'on n'a pu savoir. On attribue plutôt à un accident cette mort, car il est peu probable que le jeune homme, qui jouissait d'une excellente santé, était plein de courage et n'avait manifesté aucun chagrin ni pu se porter à cet acte de désespoir. Il était âgé de dix-neuf ans.

Le Pointe Coupée *Record* donne de bonne nouvelles des récoltes. Ce journal raconte qu'un homme de couleur a trouvé dans un tronc d'arbre qui flottait sur la Fausse rivière un petit trésor composé de pièces de vingt dollars en or et de pièces d'argent français et noircies par la fumée; il y en avait pour $160. On suppose que cette somme a dû être cachée dans ce tronc d'arbre pendant la guerre.

S'embarquer sans biscuits est un sort; se retirer à la campagne sans une bonne provision de chewing-gum, c'est risquer de la payer 25 cts de plus qu'à l'Etoile Rouge.

Il ne reste que quelques jours pour payer vos taxes de ville sans frais.

Il y a des personnes dont l'haleine est mauvaise quoiqu'elles se servent depuis 50 ans de toutes sortes de dentifrices. Il semble inutile à celles qui depuis deux ou trois mois seulement se servent de l'EAU DE SUEZ, que leurs dents soient gâtées ou non, ont une haleine fraîche et suave.

Elèves.—Les cautions de territoire où les élèves sont et ont été appointés par raison d'âge ou autrement, se servent avec le plus grand avantage pour eux-mêmes et pour leurs familles de M. Wurzer. Une caution sous le nom de Sam Kidney and Liver Cure et l'autre sous le nom de Warner's Safe Pills. Les personnes qui souffrent de maladies de ce caractère sont priées par l'usage de ces remèdes.

Le Cloche-quinine guérit la fièvre et la fièvre jaune.

—La "Borsen" de Hambourg signale une petite reprise commune qui indique bien l'opinion dominante de la ville, exercée depuis les nouveaux projets du chancelier fédéral.

Un bateau d'émigrants allait partir et deux célèbres prostituées étaient là.

"Qu'est ma pitié, dit l'un, qu'une pauvre émigrante allemande pour l'Amérique. Ne pourrait-on l'empêcher?

—Pourtant, répondit le pilote. Vous n'avez qu'à faire l'Amérique prussienne et il n'y viendra plus un sou.

La campagne présidentielle.

Voici, dit le *Courrier des Etats-Unis*, quelques extraits qui donneront le ton général de l'opinion, soit sur le caractère politique, soit sur la personne de M. Garfield.

Quand nous en venons, dit le *Herald*, à considérer le candidat, nous ne savons pas si nous devons féliciter le parti républicain ou lui adresser des condoléances. M. Garfield est l'un des hommes les plus estimables et les plus populaires du parti républicain; mais il n'est pas l'homme que le parti aurait choisi spontanément pour son porte-drapeau dans une importante élection présidentielle. Il est prié dans le cas uniquement parce qu'il était désigné par les hommes vraiment forts du parti n'avaient pas de chance d'être nommés. Son titre n'était jamais été jugé digne d'être discuté d'avance, et sa nomination est un de ces accidents, une de ces bizarreries qui naissent d'une situation politique anormale.

Le *Sun* porte la même jugement :

"C'est un événement pour lequel le peuple américain en masse a bien raison d'offrir des actions de grâces au ciel; et les amis de la liberté et des droits de l'homme chez toutes les nations civilisées doivent bien de se joindre à lui dans les manifestations de gratitude. Mais le général Garfield est-il un homme que les patriotes des Etats-Unis puissent sagement porter à la présidence? Le pouvoir exécutif de la République peut-il lui être remis en toute confiance? Ce sont là des questions que doit se poser maintenant tout électeur;—et nous répondons avec calme et aussi fermement: Non, ce n'est pas un tel homme...

Et le *Sun* explique plus loin pourquoi ce n'est pas un tel homme. Le *Times*, qui aurait, comme on l'a déjà vu, préféré le général Grant, se soumet cependant d'assez bonne grâce à la candidature de M. Garfield : "— Mais, dit-il après avoir fait ses réserves, notre candidat représente, avec l'évidence qui résulte de ses éminentes qualités et de sa carrière distinguée, tous les principes les plus précieux du parti républicain. Il a droit à l'appui cordial et sans restriction de tous ceux qui aiment ces principes, et nous avons l'entière confiance que, grâce à ce concours sympathique, il deviendra le prochain président des Etats-Unis."

Avec la *Tribune*, le ton s'élève au dithyrambe :

"..... L'homme que nous élirons ainsi convient à la place presque jusqu'à l'idéal. James A. Garfield est un produit magnifique de nos institutions. Né pauvre, soutien d'une mère veuve, gagnant de ses propres mains les moyens qui lui ont permis de suivre les cours de l'un des collèges les plus populaires de la Nouvelle-Angleterre, il appartient au meilleur type des fils de leurs œuvres, *self made men*. Studieux toute sa vie, il est aujourd'hui, peut-être, le plus lettré de nos hommes d'Etat. Sa carrière de soldat a été sans tache, et dans un dernière grande bataille on l'a jugé capable, qu'au moment critique, n'ayant été laissé sans ordres, il a marché du côté où résonnait le canon ennemi. Comme homme d'Etat, ses antécédents pendant et de la guerre font partie de l'histoire du pays. De tout temps ceux qui nous apprécions sa nomination et nous y applaudissons. Le ticket tend à l'harmonie sur d'excellentes bases, et la campagne de 1880 s'ouvre sous d'heureux auspices.

Voici maintenant le revers de la médaille. M. Garfield n'est pas absolument inconnu, et il a eu ladle avec la justice congressionnelle, qui n'est pourtant pas embrageuse, certains démêlés dont le souvenir se réveille nécessairement au lendit qui se fait autour de son nom. Plusieurs journaux, le *Star*, le *World* et le *Sun* ne font pas un mystère jour un malin plaisir de les rappeler. Disons tout de suite qu'on ne saurait être trop sévère pour n'avant d'accepter les accusations fâcheuses qui se manquent jamais de s'élever contre les hommes arrivant au pouvoir. Nous nous sommes nous-même maintes fois fait entendre la voix de diffamation qui se déchaîne toujours en époques d'élections contre les candidats en vue, et nous reprochons volontiers à ce sujet les lignes suivantes extraites de l'*Evening Post* :

En dépit de la disette de pluie, le public va sans doute voir une exhibition de beau comme il n'en a pas vu de quelque temps; et il y a lieu de croire que la bonne aera jetée avec une vigueur presque sans exemple.

Du temps de Washington au nôtre, aucun candidat à la présidence des Etats-Unis n'a manqué de recevoir une part de cette forme de salut. Même le nom sans tache de Père de son pays, homme qui, si jamais candidat de ce haut poste a pu être appelé ainsi, était aussi chaste que la glace et aussi pur que la neige, n'a pas pu échapper à la calomnie. Mais à la fin elle a fait à cet homme plus de bien que de mal, et les projectiles destinés à le dégrader ont singulièrement aidé dans l'histoire comme une forme de tribut.

Ce serait trop que d'attendre un renversement de tous les précédents, et il est plus probable qu'ils seront strictement suivis; mais pour l'honneur et la dignité de la presse il est fort à désirer que les grands journaux du pays saisissent la présente occasion pour adopter une nouvelle manière et offrir à leurs lecteurs un meilleur exemple que celui qu'ils ont été habitués à voir à ces époques d'excitation. Pour l'amour de la vérité, pour l'amour de la réputation américaine devant le monde, pour éviter la grave détérioration morale résultant de la pratique habituelle des injures, il est à désirer que cette habitude soit répudiée maintenant et que la presse ouvre la voie à ces changements salutaires.

La vociférations de mots grossiers et le lancement au hasard de graves accusations sont chez un individu le signe d'un manque d'éducation et de sens moral; et dans une communauté ils dénotent, outre ces défauts, un certain provincialisme dont il est temps que ce pays s'affranchisse. La république a dépassé en centième année. Elle doit se débarrasser des puérilités de sa minorité....

Mais sous ces réserves, il est impossible de tenir sous le boisseau des faits aussi sérieux que ceux qui sont évoqués au sujet de M. Garfield. Comme nous l'avons dit, ils sont rappelés par plusieurs journaux, et nous choisissons, parmi diverses récits que nous avons sous les yeux, celui du *Sun*, qui est à la fois le plus court et le plus substantiel :

Le caractère du général Garfield peut se juger par les faits palpables qui suivent :

Quand, en 1872, la corruption exercée par le Crédit mobilier parmi les membres du congrès fut dénoncée pour la première fois, le général Garfield était un des accusés. Il publia aussitôt une lettre niant expressément et positivement avoir eu une part dans ces manœuvres corruptrices. Plus tard, le 14 janvier 1873, il comparut devant le comité de la chambre des représentants et fit cette déclaration sous serment : "Je n'ai jamais possédé, reçu ou touché un seul dollar de l'action du Crédit mobilier et on avait touché les dividendes. M. Ames disposa ainsi que le général Garfield l'avait visité après le commencement de l'investigation de la chambre, et était informé de lui persuader de jurer devant le comité que l'argent touché par lui comme dividendes lui avait été remis à titre d'emprunt; et en même temps qu'il s'efforçait d'obtenir ce faux témoignage de M. Ames, le général Garfield lui faisait une somme additionnelle du Crédit mobilier, en prétendant que les dividendes qu'il avait déjà reçus n'étaient pas aussi importants qu'ils auraient dû l'être.

Un homme qui s'est parjuré et qui a essayé de suborner un parjure n'est pas digne d'être président.

Un autre fait important dans l'histoire du général Garfield, c'est son implication dans le complot du pavage De Golyer. Un certain De Golyer avait fait un contrat avec le *ring* Shepherd à Washington, pour placer une certaine quantité de pavés patentés. Le général Garfield était président du comité des crédits dans la chambre des représentants. Pour payer ce pavé patenté il fallait une législation du congrès. La somme de $6000 fut payée au général Garfield de la part de De Golyer, et il fut ensuite accusé au sein de Washington des allocations de millions de dollars, en faveur de l'allocation pour le pavage De Golyer.

Ce sont là quelques uns des faits de la carrière publique de James Garfield, maintenant candidat républicain à la présidence des Etats-Unis.

Et cependant, malgré tout cela, les gens pratiquement d'élection d'un tel homme à la présidence semblerait autant bien, comparés aux résultats qui semblent suivi le nuage de Grant et du troisième terme."

L'EAU DE SUEZ supprime l'odeur désagréable et souvent dangereuse des dents gâtées.

Ne quittez pas la ville sans vous procurer de la chaussure de l'Etoile Rouge.

Que deviendra Grant.—Que deviendra le général Grant maintenant? On se le demande. "Quoi qu'il fasse, dit le *Sun*, il ne sera pas président des Etats-Unis. C'est désormais tout ce qui importe au peuple. Le général Grant peut faire un autre voyage autour du monde, et une autre tournée aux Etats-Unis. Il n'entendra plus autour de ses oreilles rien qui ressemble à des acclamations. L'appartement du général Garfield a, dit-on, été rempli de fleurs par charrettées. Nous n'avons pas prétendu dire qu'aucune fleur fanera autant à Grant,—et peut-être à cette heure un vieux "Bourbon" serait mieux son affaire..."

Son ancienne amie, aussi dans le respect ne montrera lui a jamais manqué, ne pouvant se défendre d'un sentiment plus que la cordialité, le dédain: "Le regret, dit l'*Evening Post*, pour le ténébreux va certainement diminuer la réputation du général Grant par suite du fiasco de Chicago, est d'autant plus vif qu'il aurait pu s'épargner une si humiliante défaite. Il ne lui suffira pas de dire qu'il n'a rien dit et il n'a rien fait pour la retirer, et jamais le silence a signifié le consentement, c'est généralement dans ce cas. Ce que ses meilleurs amis ont considéré comme une erreur avant la convention, apparaît clairement aujourd'hui aux yeux de tout le monde comme une faute grossière."

L'Evening Post rapporte ensuite une audacieuse assertion du *Times* de Philadelphie, suivant laquelle Grant et ses *lieutenants*—disons ses maîtres,—seraient songer dès aujourd'hui à lui faire une nouvelle candidature en 1884. Nous reproduisons ici ce passage :

"Suivant une dépêche de Chicago au *Times* de Philadelphie, si Grant n'est "lieutenants" ne désespéreraient de l'avenir. Si notre confrère n'est pas mal informé, le général a eu hier une conférence avec Cameron et Logan, qui auraient affirmé publiquement que Grant serait nommé sans opposition en 1884. Cela est prophétiser d'un peu loin, et les mêmes prophètes n'ont guère gagné de crédit récemment dans des prononciation à bien moins longue portée. De plus, les mêmes leaders qui auraient aux prophètes disaient dernièrement avec une grande insistance que si une fois les démocrates prenaient possession du gouvernement, il faudrait une longue succession de périodes présidentielles pour les en déloger....

Voici la conclusion du *Post* :

"...Sérieusement, le général Grant devrait comprendre maintenant que, par respect pour lui-même et par égard pour la stabilité de ce continent, il ne devrait faire un devoir d'accepter ou laisser un soldat non moins heureux que patriote, qui, il doit se retirer définitivement de la vie publique, et ne pas permettre que des politiciens spéculateurs se servent plus longtemps de lui pour leurs vieux égoïstes. Nous espérons que cette sera sa résolution finale."

Le général Grant serait d'autant mieux raison de suivre l'avis du *Post* qu'il pourrait peut-être encore aujourd'hui profiter d'une occasion qui ne se représentera pas plus tard. Voici justement, dit-on, la compagnie du "canal de Nicaragua" qui s'organise, et qui va chercher des capitaux en Europe. C'est le moment pour le général Grant d'accepter la présidence de la compagnie qui lui est offerte depuis longtemps et qui lui donnerait $25,000 par an, que ses amis lui feraient dernièrement l'amiral Ammen et l'ingénieur Menocal. Reste à savoir s'ils lui offriront encore, maintenant qu'il n'est plus candidat à la présidence des Etats-Unis.

(Courrier des Etats-Unis.)

Chaussure pour enfants, à l'Etoile Rouge

Si vous voulez que les professeurs et que la police soient payés allez à l'Hôtel de Ville et payez vos taxes. Il ne reste que quelques jours pour payer sans frais

Les grandes manœuvres. — Les grandes manœuvres d'automne prendront, à partir de cette année, une importance et un caractère qu'elles n'avaient pas jusqu'ici. Les années précédentes, en effet, on n'y faisait participer qu'une partie des corps d'armée, la brigade d'abord, puis le tiers environ. Les autres corps restaient dans leurs garnisons pendant la belle saison, et ce leur enlevait dès le mois d'août la classe qui légalement n'aurait dû être libérée que le 30 juin suivant, tandis que les jeunes de la classe appartenant aux corps d'armée qui manœuvraient ne quittaient les drapeaux qu'à la fin de septembre.

Dans les deux tiers des troupes, il n'y avait donc aucune opération d'ensemble pendant de consécutive, en terrain varié, le degré d'instruction des cadres et des soldats. Beaucoup de ces derniers avaient même le temps de servir auquel ils étaient astreints sans avoir assisté à une manœuvre combinée de troupes de différentes armes, et ne connaissaient, par conséquent, que la ferme dans laquelle ils avaient été incorporés.

M. le général Farre a décidé que dorénavant on agirait autrement. C'est ainsi que, sauf quelques rares exceptions provenant de circonstances particulières, toutes troupes manœuvreront au mois de septembre prochain.

Celles des 5e, 6e et 9e corps d'armée exécuteront seules des manœuvres d'ensemble.

Les autres fourniront des détachements de la force d'une division ou d'une brigade, mais comprenant chacune des bataillons d'infanterie, des escadrons de cavalerie, des batteries d'artillerie et les accessoires nécessaires.

Quand aux hommes de la classe qui achève en ce moment ses quatre années de service, il est probable qu'ils seront renvoyés dans la même époque, c'est-à-dire lorsque les manœuvres seront terminées.

Notre armée permanente a maintenant un effectif de près de 500,000 hommes; on compte à peu près autant de réservistes et de territoriaux, qui sont actuellement convoqués pour la stage d'instruction; les commandants de recrutement ont commencé cette année une revue d'appel, à laquelle assistent environ 450,000 hommes de la disponibilité et des deux auxiliaires; le conseil de révision est passé la visite pour la prochaine classe à appeler, qui compte un moins 280,000 conscrits; on peut évaluer à 400,000 le nombre des hommes qui, au 30 juin prochain, devront présenter leur livret à l'autorité militaire pour y faire inscrire le certificat de passage dans la réserve de l'armée active ou dans l'armée territoriale, ou dans la réserve de cette dernière. Bref, il y aura désormais plus de 2,000,000 d'hommes qui, chaque année, auront à se soumettre à un acte leur rappelant d'une manière quelconque leurs obligations militaires.

—On a porté des fleurs à la tête, au corsage, au côté, aux souliers. Maintenant, on porte—à Bruxelles—des ventres en fleurs!!!

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal belge :

Dimanche, au bois de la Cambre, les ventres en fleurs naturelles abondaient. Pour celles des mondaines qui ont la taille longue, mais ce fut d'un drôle de tout, le choix est joli; mais les belges développés n'ont pas voulu se priver de cet ornement; ils ont donc commencement mis des fleurs, et déjà deux mois joli que sur les corps de symphonie, peu on n'y accoutumera, et tous les printemps seront fleuris; le demi-monde adopte cette mode avec frénésie. Ne donnez-elle pas l'occasion de dépenser cinquante francs de plus par jour!

Ce qui a donné l'idée première de cet ornement, c'est le costume avec demi-ventre en fleurs d'oranger de Mlle Harding, dans la *folie Parisse*. Seulement les nouveaux ventres en fleurs sont moins virginaux.

—On mande de Madrid que le roi Alphonse XII a signé le traité de commerce conclu entre l'Espagne et l'Autriche. Un autre traité, conclu avec le Chili, attend la sanction de la législature chilienne.

—Un traité de commerce entre l'Espagne et les Etats-Unis de Colombie a été conclu et soumis à la ratification des Chambres espagnoles.

Le VINAIGRE LACTÉ DE SUEZ remplace à un système depuis deux verres. Il laque un vinaigre un verre pendant de vinaigre.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

L'appétit, un sommeil réparateur, l'embonpoint, de belles couleurs, tels sont les bienfaits que procurent promptement les incomparables bitters de Hostetter et qu'ils perpétuent. Ils rétablissent la digestion et maintiennent en bon état les organes essentiels. Les femmes les plus délicates peuvent en user; il n'entre dans leur composition aucun alcool, aucun principe susceptible d'irriter la veine et l'estomac le plus sensible.

A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général. 18juin—D Mer J

Chasseurs Louis XV, à l'Etoile Rouge.

Décédé hier matin, à 4 1/2 heures, Mr PIERRE BATCHEL. Les amis et connaissances de la famille ainsi que la société du 29 Novembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, de sa dernière résidence, encoignure Mazon et Bons-Enfants.

Sociétés Françaises de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Décédé hier matin, à 7 heures, à l'âge de 74 ans, le secrétaire VICTOR GIRARDOT, né à Levergène, département de la Haute Savoie.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la section du mois de JUIN, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 10 heures. La section, partira de sa dernière résidence rue Dorbigny, entre Ste Anne et Dumaine.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER, Secrétaire.

L. GIRON, Secrétaire.

Aux journaux de paroisse.

Mr KARL MULLER, ex-rédacteur du *Progrès* de St-Louis, qui vient d'arriver à la Nlle-Orléans, offre ses services pour rédiger un journal de paroisse et, au besoin, en devenir une partie. S'adresser par lettre à Karl Müller, au bureau de l'ABEILLE. 13juin—6f et 2f O

Pas de méprise.

DEPUIS le mois d'octobre 1879, quelques personnes semblent s'agir au nom de la Société Secrète Comme il est notoire, il a été établi depuis un mois Lundi, 9 juin 1880, à l'Etoile Rouge, où on trouve le tonic de la Société. Nous donnons ici la liste des membres du Grand Conseil